



Information Presse
4 septembre 2007

BONUS AUTO DOUBLE EFFET MMA :
Le Bonus 50, atteint 2 fois plus vite
Le Bonus 50, acquis définitivement

Chez MMA, TOUS les bons conducteurs sont récompensés.

En lançant le Bonus auto Double Effet, MMA innove dans le domaine de l'assurance auto avec un nouveau concept qui vise à récompenser les bons conducteurs, aussi bien ceux qui n'ont pas encore acquis le bonus 50 que ceux qui l'ont déjà atteint :

- *pour les conducteurs qui n'ont pas encore atteint le bonus 50 : le Bonus Auto Double Effet MMA permet d'aller deux fois plus vite au bonus 50,*
- *pour les conducteurs qui ont déjà acquis le bonus 50 : le Bonus Auto Double Effet MMA permet de le conserver définitivement.*

Le Bonus auto Double Effet MMA : un concept original accessible à tous les assurés (tiers et tous risques) à partir du 3 septembre 2007 dans le cadre des Séries SPÉciales de l'assurance auto MMA.

MMA innove une nouvelle fois avec le **Bonus Auto Double Effet MMA**, un concept original d'assurance auto qui présente deux avantages majeurs :

- 1. Le Bonus Auto Double Effet MMA permet de gagner 10 % de réduction bonus par année sans accident responsable, au lieu des 5 % habituellement accordés.**
Ainsi, après trois ans de conduite sans sinistre, les assurés prudents arrivent deux fois plus vite au bonus maximum de 50 % (5 ans au lieu de 10 ans) et accèdent ainsi plus rapidement aux prix réservés par MMA aux meilleurs conducteurs.
- 2. Le Bonus Auto Double Effet MMA permet aux assurés, après trois ans au bonus 50 sans sinistre responsable, de garder définitivement leur bonus 50.**
 - Tous les automobilistes qui ont acquis leur bonus 50 par le régime légal et sans sinistre responsable depuis 3 ans en bénéficient, qu'ils soient déjà clients de MMA ou qu'ils le deviennent.
 - Les assurés qui ont acquis la réduction bonus de 50 % grâce au 1^{er} avantage du Bonus Auto double effet MMA, et qui restent à ce niveau pendant 3 ans sans sinistres responsables en bénéficient également.



Le Bonus auto Double Effet MMA est une réduction commerciale permettant à l'assuré de bénéficier, en cas d'accidents responsables, d'une cotisation équivalente à celle obtenue avec un CRM (coefficient réduction - majoration) à 0,50, tant qu'il maintient son contrat auto chez MMA. Le Bonus auto Double Effet MMA n'impacte pas le CRM qui continue d'évoluer selon les règles fixées par le Code des Assurances.

MMA se réserve le droit de résilier le contrat en cas d'aggravation du risque ou de comportement non civique du conducteur ou de l'assuré (délit de fuite, alcoolémie, fraude, défaut de paiement).

« Avec le Bonus Auto Double Effet, MMA, assureur innovant, réaffirme son positionnement sur un territoire où elle est précurseur et légitime. C'est un pas supplémentaire que nous faisons auprès des assurés qui ont fait preuve de vigilance et d'un comportement exemplaire au volant », explique Christian Baudon, Directeur Général de MMA.

MMA en quelques lignes

MMA compte parmi les 10 premiers groupes français d'assurances. En 2006, le chiffre d'affaires de MMA était de 5,2 milliards €, dont 746 millions € en assurance auto.

MMA compte aujourd'hui 1,78 million de véhicules assurés et a vu son portefeuille augmenter de 35 000 contrats auto entre 2005 et 2006.

70% des assurés auto MMA ont atteint le bonus 50.

MMA offre également un large choix de produits à ses sociétaires, de l'épargne à l'assurance santé, l'assurance habitation, mais propose aussi des solutions d'assurance adaptées aux professionnels et aux entreprises.

Enfin, MMA propose depuis peu des services bancaires tels que le Compte sur Livret MMA et le Crédit Auto MMA.

Contacts presse :

Service de presse MMA

Marie-Pierre Michel - Tél : 01 53 10 63 57 - marie-pierre.michel@groupe-mma.fr

Amélie Bourreau - Tél : 01 53 10 65 12 - amelie.bourreau@groupe-mma.fr